



Compte rendu de mandat des représentants CGT Finances au CDAS du 12/06/2023

Représentants de l'Administration :

Mme GOUBERT, DDFiP, Présidente

Représentants des personnels :

Mme. FRIAA, CGT Finances Publiques (titulaire)

M ANGLADE, Solidaires (titulaire)

Mme GONCALVES, Solidaires (titulaire)

Mme BOURGADE, FO (titulaire)

M. DEJOU, FO (titulaire)

M MERLOT, CGT Finances Publiques (suppléant)

Mme LAROUSSINIE, Solidaires (suppléante)

M GALLOT, Solidaires (suppléant)

Délégation de l'Action Sociale :

Mme BENOIT, déléguée départementale

Mme BENOIT assure le secrétariat, et Solidaires assure le secrétaire adjoint.

Est présente également : Madame MIALOU, correspondante sociale de la DDFIP.

Ouverture de la séance à 9h30 .

La CGT puis Solidaires lisent leurs déclarations liminaires (en annexe)

Mme Goubert répond à la déclaration liminaire en considérant que le mouvement social relatif à la réforme des retraites, extrêmement tendu en ce début d'année 2023 a influé sur le calendrier des instances paritaires, notamment pour le CDAS.

Concernant les problématiques liées à l'inflation et les revendications portées par la CGT (logement, restauration collective...) la Présidente indique que cela impacte l'ensemble des agents des ministères financiers et que cela ne relève pas de l'action sociale départementale.

Elle reconnaît par ailleurs que la société est de plus en plus individualiste et que mettre en place des projets collectifs relève de grandes difficultés.

1-/Approbation du procès verbal de la réunion du 4 octobre 2022

Le P.V. est approuvé à l'unanimité.

2 / Actualité du Secrétariat Général

La déléguée présente aux membres du CDAS les nouvelles modalités :

-harmonisation tarifaire a été fixée à 5,89€ pour la restauration collective pour la province, quant à la subvention interministérielle elle est passée de 1,29 € à 1,38 € au 1^{er} septembre 2022.

Au niveau local les tarifs du restaurant Groupama ont augmenté de 9 % au 1^{er} février 2023 soit un prix moyen du menu à 12, 73€ (Subvention de 6,84 € pour les agents dont l'indice est supérieur à 534 et 8,37 € pour les agents dont l'indice est inférieur)

-Concernant l'EPAF un nouveau système de quotientisation des tarifs pour les séjours Vacances-loisirs

-Concernant le Fonds d'innovation locale, le projet proposé par le Cantal n'a pas été retenu. Le montant total accordé aux différents projets (notamment tournés sur l'environnement) est de 100 000 €.

-Aides à la parentalité : extension de la prestation CESH jusqu'au 14 ans révolus de l'enfant et 17 ans pour les familles monoparentales.

-A compter de juillet 2023 mis en place d'une aide à la pratique sportive de l'enfant de 12 à 17 ans révolus en fonction du quotient familial.

-En ce qui concerne le logement, l'aide pour le logement étudiant est réévaluée en fonction des zones géographiques.

3/Compte-rendu annuel d'activité 2022

En 2022 pour le Cantal les crédits d'actions locales s'élevaient à 18 000 €.(pour des effectifs de 227 actifs, 112 enfants et 480 retraités.)

Concernant la restauration collective, les représentants du personnel évoquent une possibilité de fermeture du restaurant conventionné Groupama en raison de la délocalisation de l'entreprise pré-citée et de la MSA dans de nouveaux locaux. A ce jour, la déléguée précise qu'aucune date de fermeture n'est pour le moment entérinée et va prendre l'attache du directeur du restaurant conventionné dans les plus brefs délais afin d'en tenir informé l'ensemble des agents.

La déléguée ayant contacté suite au CDAS, le gestionnaire de Groupama, celui-ci lui a répondu en début d'après-midi que « *Le bâtiment vient d'être mis en vente et il ne sait pas s'il y aura un repreneur.*

En tout état de cause, les services de GROUPAMA ne déménageront pas dans l'immédiat, ça n'interviendra pas avant fin 2024 voire mi-2025 ».

En 2022, les actions proposées localement étaient pour rappel:

- en faveur des retraités (repas de Noël sur les sites d'Aurillac et Saint-Flour avec mini coffret de chocolats et une journée au Puy-en-Velay) pour un coût total de 3 265 € pour 120 participants
- en faveur des actifs et ayant droits (action match ASM-Stade Français, billetterie Padirac, train Gentiane Express, et Parc Animalier d'Ardes-sur-Couze et après-midi Karting) pour un coût total de 2 237 € pour 145 participants.
- Arbre de Noël (séance de spectacle « The Amazing Georges Show », Atelier maquillage, borne photos, concours de dessin et collation ainsi que location de la salle de la Vidalie) pour un coût total de 7 785,56 € pour 112 enfants
- En raison d'un reliquat lié à l'annulation de plusieurs sorties il a été mis en place des chèques cadeaux d'une valeur faciale de 25 € pour l'ensemble des agents de catégorie A, B et C, soit un coût total de 5 025 €.

L'utilisation du budget est voté à l'unanimité.

4-/Crédits d'Action Sociale 2023

Les crédits d'actions locales attribués pour le département du Cantal au titre de l'année 2023 s'élèvent à 18 000 €.

Il est proposé de les répartir pour les actions suivantes :

-pour les retraités (une journée à Figeac (46) avec visite de la ville en petit train, un repas au restaurant et la visite du musée d'Égyptologie Jean-François Champollion le 22 juin 2023, une journée pour la visite du Château d'Auzers et train Gentiane express le 21 septembre 2023 et le Repas des Aînés sur les trois sites en fin d'année : Aurillac, Mauriac et Chaudes-Aigues)

- pour les actifs :

- Billetterie festival Aurillac en Scène, inscription jusqu'au 23 janvier 2023 : 40 billets vendus pour un coût total de 844 €
- Billetterie Brive Festival, inscription jusqu'au 14 mars 2023, 8 billets pour un coût total 184 €
- Activités au Lioran du 8 juillet au 27 août 2023 comprenant un aller-retour téléphérique, 4 tours de déval-luge, 1 partie de mini-golf inscription en cours.
- Baptêmes de l'air inscription en cours jusqu'au 23 juin 2023
- Canoë à Lanau, inscription en cours jusqu'au 21 juin 2023

Il est proposé par les représentants du personnel de mettre en place différentes activités, en raison de l'annulation du week-end à Lyon programmé initialement le 1^{er} et 2 avril 2023 telles que :

- Location de bateau sans permis au lac de Saint-Étienne-Cantales.
- Velorail à Nieudan
- Atelier de cuisine Bruit de K'sseroles à Aurillac
- Billetterie pour la pièce de théâtre : « un dîner d'Adieu », le 3 décembre 2023 au Prisme
- Il est demandé à la déléguée de se renseigner afin de mettre en place une activité « Chiens de traîneau » au Lioran pour la période hivernale

L'Arbre de Noël se déroulera le mercredi 6 décembre 2023 à la salle de la Vidalie à Arpajon-sur-Cère. Le choix du spectacle n'est pas encore défini. Les activités : maquillage, borne photos et chèque-kdo d'une valeur faciale de 40 € sont maintenues.

5/ Questions diverses

Sans autre question diverse, la séance est levée à 11h00.

Les mandatés CGT Finances Publiques _Sylvie FRIAA-Rodrigue MERLOT



Aurillac, le 12 juin 2023

Il s'agit du 1^{er} CDAS depuis les élections professionnelles de décembre 2022.

A cette occasion les mandats de la CGT Finances Publiques réaffirment leurs revendications, tout particulièrement en matière de restauration, de logement, de vacances pour tous et de prestations sociales qui sont fondamentales pour les agents de la DGFIP (actifs et retraités) en cette période d'inflation et de baisse du pouvoir d'achat généralisé.

Ainsi, avec la progression de l'inflation et la faible revalorisation des salaires, l'action sociale apparaît comme l'un des derniers bastions de solidarité pour tous les agents de l'état titulaires ou non, actifs ou retraités. C'est pour cela que la CGT revendique que l'enveloppe budgétaire consacrée à l'action sociale soit recalculée en pourcentage de la masse salariale de l'ensemble des actifs et des retraités et revendique que l'action sociale, soit de 3 % comme dans l'ensemble des grandes entreprises publiques et privées. (*banque de France 2,5 %, caisse des dépôts 3,15 %*).

A l'occasion de ce CDAS, les représentants de la CGT revendiquent :

- une offre de restauration collective, équilibrée et à des tarifs sociaux, sur l'ensemble du territoire,
- un plan ambitieux de réservation de logements sociaux aussi bien en région parisienne qu'en province, ainsi que des places en crèches ,
- la possibilité pour les retraités de siéger dans les instances d'action sociale en qualité d'expert,
- un déblocage d'aide financière supplémentaire pour les agents et retraités les plus fragiles au vu du contexte économique,
- une pérennisation de l'action sociale de proximité, adaptée aux attentes et besoins spécifiques des agents .

Après avoir constaté l'annulation de plusieurs sorties les années précédentes faute de participants au sein de notre département, les mandats CGT invitent l'ensemble des agents à participer aux activités (arbre de Noël, activités libres ou en groupe), afin de maintenir un esprit collectif dans un monde de plus en plus individualiste.

L' action sociale ministérielle reste indispensable et résulte de l'engagement de tous.

L'arrivée de nouveaux agents, sur les derniers mouvements (sortie de l'ENFIP, mutation, recrutement local) nous invite à être vigilants pour qu'ils puissent bénéficier de toutes les prestations sociales adaptées à leurs besoins (prime d'installation, logement, crèche, CESU, aide pour les plus fragiles, arbre de Noël) et réorienter les activités proposées pour attirer le plus grand nombre.

